

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

3me CIRCONSCRIPTION

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Le 18 Novembre les électrices et électeurs des cantons de St-Chamond, Rive-de-Gier, St-Héand et Pélussin sont appelés à élire le député de la 3me circonscription "leur député".

Urbains et ruraux prendront ainsi la responsabilité de désigner leur représentant à l'Assemblée Nationale

Avec mon remplaçant nous avons accepté de solliciter vos suffrages.

Dans l'exercice de mes différents mandats j'ai pu connaître et apprécier aussi bien ceux qui vivent dans les différents milieux sociaux et les animent, que le dévouement et la compétence des élus municipaux de notre circonscription.

J'ai pris conscience de leurs efforts et de leurs difficultés, je tiens à rendre témoignage à leur courage, à leurs initiatives, à leur volonté.

Dans la diversité de leur économie, les **CANTONS de PELUSSIN et de St-HÉAND** sont à dominante rurale. Mais pour toute la circonscription les produits de la culture, notamment les fruits et le vin, de l'élevage et des produits laitiers doivent être commercialisés à des conditions qui garantissent la juste et décente rémunération du travail paysan. Progressivement, le Marché Commun Agricole doit y concourir. En accord avec la Profession agricole, je veux veiller à une saine organisation des Marchés conduisant enfin à cette parité promise par la Loi d'Orientation encore à peine amorcée.

En matière de *protection sociale* le « détournement de cent milliards de francs » que veut imposer le gouvernement par sa Loi des Finances 1963, est une dangereuse solution, précaire et improvisée, d'engagements à honorer mais aussi une menace précise contre la Mutualité Sociale Agricole, contre le réajustement des prestations de la Sécurité Sociale et des Allocations Familiales aux travailleurs de l'Industrie et du Commerce. **TOUTES NOS FAMILLES Y SONT INTERESSEES.** Avec la Fédération des Exploitants Agricoles de la Loire je « souhaite que toutes les Organisations Professionnelles Agricoles se concertent d'urgence pour proposer aux « Pouvoirs Publics et autres catégories socio-professionnelles, un système cohérent de protection sociale basé « sur la solidarité nationale face aux risques de la vie ».

Avec des entreprises variées et parfois importantes dans diverses communes de notre Circonscription, l'économie industrielle est essentiellement établie dans les cantons de **St-CHAMOND** et de **RIVE-DE-GIER** Comme ailleurs, elle s'est ici souvent profondément modifiée sous l'effet direct ou indirect des Plans d'Equipement nationaux, qui depuis 1947 ont modernisé le Pays. *(Les résultats d'aujourd'hui sont les conséquences des décisions d'hier violemment contestées mais courageusement prises).*

Ainsi, une conjoncture favorable y contribuant largement, une plus grande stabilité de l'emploi a été acquise au cours de ces dernières années.

Alors, pourquoi ne pas mettre en place selon des suggestions sérieuses de plus en plus nombreuses, de véritables Conseils économiques et sociaux à la tête de chaque région, dotés de pouvoirs d'informations et éventuellement de décisions ?

Mais, ici encore cette stabilité économique n'est pas définitivement acquise et, dans un document dont toute la presse a eu raison de signaler l'intérêt, le Rapporteur Général du Budget au Sénat vient de relever d'incontestables signes d'inquiétude pour l'avenir.

De surcroit, l'augmentation des charges militaires de plus de 100 milliards d'anciens francs prévue au Budget 1963 (malgré une réduction de 135 milliards résultant de la fin du conflit algérien) contribuera à gréver non seulement l'industrie et l'agriculture, mais encore le **COMMERCE**, relai indispensable entre producteurs et consommateurs, **l'ARTISANAT**, y compris la sous-traitance, aussi précieux secours dans l'économie domestique qu'auxiliaire essentiel de la grosse industrie.

Dans le monde nouveau qui se construit, il faut donner à nos **JEUNES**, filles et garçons, si nombreux dans nos cantons, des écoles, des centres d'apprentissage, du travail, et faire participer plus humainement les **PERSONNES AGEES** (de récents réajustements d'occasion n'ont pas résolu ce problème de devoir et de cœur) aux fruits de l'expansion économique.

Tout nous conduit à faire une **EUROPE** chaque jour plus étroitement unie, plus étroitement solidaire, plus certainement prospère, forte et pacifique. C'est le vœu, aujourd'hui en pleine réalisation, de mes amis et de moi-même depuis l'audacieuse initiative de **R. SCHUMANN** le 7 Mai 1950 accueillie alors avec tant de réserves ou d'hostilité. Cette Europe, en laquelle nous croyons, ne sera plus le vieux champ de bataille de jadis, mais l'équilibre du monde.

Je souhaite que ces réflexions, fondées sur l'expérience, orientées vers l'avenir rencontrent votre libre accord. Dès lors, comme je me suis déjà efforcé de le pratiquer dans l'exercice de mes mandats, si vous m'accordez votre confiance, nous devrons au cours des temps, toujours rechercher ensemble, selon les principes posés, le Bien Commun, avec le souci élevé de la personne humaine, dans le respect des libertés individuelles et publiques

En sollicitant vos suffrages, Electrices, Electeurs, *c'est à une grande tâche d'avenir, et qui vous concerne,* que je vous demande de vous associer.

André CHAZALON

Sénateur Maire de Grand-Croix
Conseiller Général du Canton de Rive-de-Gier
Candidat de Concentration Républicaine
présenté par le M. R. P.

Remplaçant éventuel

Pierre MEYER

Exploitant Agricole
Conseiller Municipal de St-Héand
Délégué Cantonal des Syndicats Agricoles

Imp. Charreyron - Grand-Croix